

Frais du présent Fonds

Les frais que vous payez servent à payer les coûts de fonctionnement du Fonds, y compris les coûts de sa commercialisation et de sa distribution. Ces frais réduisent le potentiel de croissance de votre investissement.

Frais prélevés en une seule fois avant ou après votre investissement

Frais d'entrée 0,4 %

Frais de sortie 2,0 %

Il s'agit du maximum pouvant être prélevé sur votre argent avant qu'il ne soit investi ou avant que le produit de votre investissement ne soit distribué.

Frais prélevés sur le Fonds sur une année

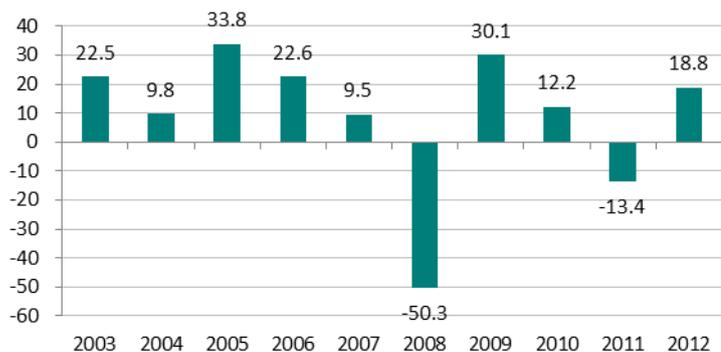
Frais courants 1,20 %

Frais prélevés sur le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance Néant

Les **frais d'entrée** et **de sortie** sont des chiffres maximaux. Dans certains cas, il se peut que vous payiez moins - vous pouvez en être informé en consultant votre conseiller financier. Des **frais d'échange** peuvent s'appliquer à l'échange d'Actions, mais sans pouvoir excéder 0,4 %. En raison des frais d'entrée et des frais de sortie, l'investissement en Actions doit être considéré comme un investissement de moyen à long terme. Le montant des **frais courants** est basé sur les charges de l'exercice clos en septembre 2012. Ce montant peut changer d'une année sur l'autre. Il ne comprend pas les frais de transaction de portefeuille, sauf en cas de paiement de frais d'entrée/de sortie par le Fonds lors d'achats ou de vente de parts ou d'actions d'un autre organisme de placement collectif. **Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section intitulée « Commissions et frais » du Prospectus, que vous pouvez trouver sur www.ttint.com.**

Performance passée



- La performance passée ne préjuge pas nécessairement de la performance future
- Les montants de performance incluent tous les frais courants, excluent tous les frais d'entrée et de sortie, et ont été calculés en Euro.
- Le premier lancement du Fonds et la première émission d'Actions de Catégorie A Euro remontent à 2001.

Informations pratiques

- Le Dépositaire est Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited.
- Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur le Fonds en vous adressant à Northern Trust International Fund Administration Services (Ireland) Limited, Georges Court, 54-62 Townsend Street, Dublin 2, Irlande (l'Agent Administratif). Des copies du Prospectus et des rapports annuels et semestriels les plus récents, en anglais, peuvent être obtenues gratuitement et sur demande en s'adressant à la Société. Ces documents sont aussi disponibles gratuitement en anglais et en allemand en s'adressant à TT International (le Gestionnaire d'Investissement), Moor House, Level 13, 120 London, EC2Y 5ET, Royaume-Uni. Ils sont également disponibles sur www.ttint.com.
- D'autres informations pratiques, dont le prix de chaque Catégorie d'Actions du Fonds, peuvent être obtenues en s'adressant à l'Agent Administratif. Le prix de chaque Catégorie d'Actions sera notifié dans les meilleurs délais à la Bourse d'Irlande après avoir été calculé et sera publié chaque Jour Ouvré sur www.ise.ie.
- La Société est une société d'investissement à responsabilité limitée à capital variable à compartiments, avec séparation des passifs entre les compartiments, et en conséquence les dettes engagées au nom d'un compartiment ou revenant à un compartiment sont payées par prélèvement sur les actifs de ce compartiment. Le présent document décrit une Catégorie d'Actions d'un compartiment de la Société, et le prospectus complet, ainsi que les rapports périodiques, sont établis pour toute la Société.
- Veuillez noter que la législation fiscale irlandaise peut avoir des conséquences sur votre situation fiscale. Il vous est conseillé de consulter un professionnel du conseil fiscal.
- La responsabilité de la Société ne peut être recherchée que sur le fondement d'une déclaration figurant dans le présent document qui serait de nature à induire en erreur, inexacte, ou non conforme aux informations correspondantes du Prospectus.
- Vous aurez la possibilité de demander, chaque Jour de Négociation, d'échanger tout ou partie de votre participation en Actions de chaque Catégorie d'un compartiment de la Société (la « Catégorie Initiale ») en Actions d'une autre Catégorie ouverte à la souscription à cette date (la « Nouvelle Catégorie ») (cette Catégorie pouvant être dans le même compartiment ou dans un compartiment distinct), à condition que toutes les conditions prévues dans la section du Prospectus intitulée « Échange d'Actions » et « Limites aux échanges » soient satisfaites.
- Des informations concernant plus particulièrement les autres Catégories d'Actions du Fonds sont disponibles dans le Prospectus. Des informations concernant les Catégories particulières disponibles à la souscription dans votre Pays/sur votre lieu de résidence sont disponibles en vous adressant à votre conseiller financier.
- Des exemplaires du Prospectus, des documents d'information clés pour l'investisseur, des statuts ainsi que des rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant pour la Suisse, First Independent Fund Services Ltd., Klausstrasse 33, CH-8008 Zurich. L'Agent Payeur pour la Suisse est NPB New Private Bank Ltd, Limmatquai 1, CH-8022 Zurich.

La Société est agréée en Irlande et est soumise à la réglementation de la Banque Centrale d'Irlande. Les présentes informations clés pour l'investisseur sont exactes au 6 février 2013.